

Un fonds **actions internationales**, investi dans des entreprises qui offrent des produits et services qui contribuent à lutter contre la pénurie d'eau. Notamment dans le domaine des infrastructures (comme le matériel d'irrigation), la technologie (traitement de l'eau, ...) ou les services aux collectivités (par exemple la distribution de l'eau).



Univers d'investissement

Actions Monde

Performance annualisée 5 ans

9,39%

Encours

1 368 M €

Fonds Thématique

Eau

Politique de prévention des accidents du travail

1,94% vs.univers

Diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration

3,55% vs.univers

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 31/12/2024	3 mois 31/10/2024	1 an 31/01/2024	3 ans 31/01/2022	5 ans 31/01/2020	Depuis le 16/12/2016
Portefeuille	2,72%	2,72%	2,98%	12,63%	22,74%	56,68%	105,92%
Indice	2,95%	2,95%	9,33%	26,15%	37,38%	79,95%	137,59%
Ecart	-0,23%	-0,23%	-6,35%	-13,52%	-14,64%	-23,28%	-31,67%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,08%	14,93%	-11,63%	35,23%	3,22%	28,41%	-10,51%	14,15%	-	-
Indice	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-4,85%	8,89%	-	-
Ecart	-16,25%	-3,14%	1,39%	7,69%	-3,44%	-0,52%	-5,67%	5,25%	-	-

Indice de référence du fonds : 100% MSCI ACWI

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Profil d'investissement responsable

Fonds ISR	Exclusions	Vote et dialogue actionnarial
	Fonds thématique	

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

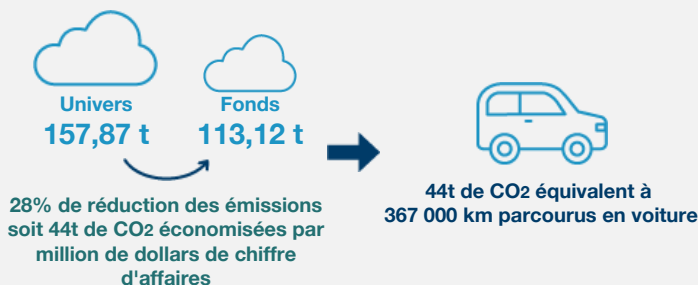
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,33%	14,12%	17,76%	15,79%
Volatilité de l'indice	11,71%	13,14%	15,97%	14,37%
Tracking Error ex-post	8,94%	7,80%	7,74%	6,90%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Quatre indicateurs permettant d'évaluer l'impact du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance et du respect des droits humains ont été audités lors de l'obtention du label ISR délivré par l'État français. Conformément à la charte du label ISR, le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure performance que son univers de référence sur au moins deux de ces quatre critères (environnement et gouvernance).

L'univers d'investissement est un univers propriétaire composé d'entreprises dont les produits et services sont liés aux activités liées à l'eau. Les indicateurs ESG et de droits humains sont calculés uniquement sur les émetteurs privés

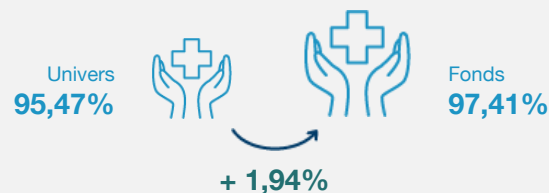
ENVIRONNEMENT : lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : L'intensité carbone moyenne pondérée est une mesure des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille/de l'univers d'investissement normalisée par le chiffre d'affaires en USD et calculée comme le produit de la somme des intensités carbone des sociétés du portefeuille/de l'univers d'investissement et de leurs pondérations. MSCI ESG Research

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,54% / 100%

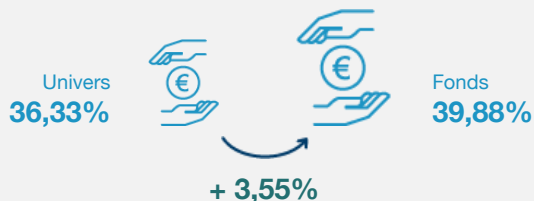
SOCIAL : Politique de prévention des accidents du travail



Indicateur : Pourcentage des sociétés du portefeuille/de l'univers d'investissement qui ont une politique de santé et de sécurité/de prévention des accidents du travail qui s'applique à toutes les opérations directes, y compris les filiales. ESG MSCI Research

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,15% / 99,43%

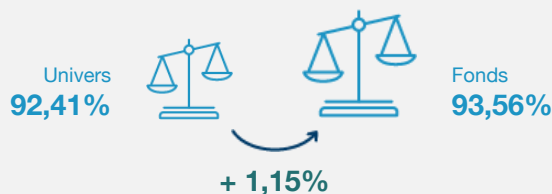
GOUVERNANCE : Diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration



Indicateur : Le pourcentage de femmes parmi les membres du conseil d'administration des entreprises dans lesquelles le portefeuille/univers d'investissement investit. MSCI ESG Research.

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,81% / 100%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : Politique des Droits Humains



Indicateur : Le pourcentage de sociétés du portefeuille/de l'univers d'investissement ayant une politique des droits Humains. MSCI ESG Research.

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 98,15% / 99,43%

Équipe de gestion



Matt Sheldon

Senior Portfolio Manager



Catherine Ryan

Senior Portfolio Manager

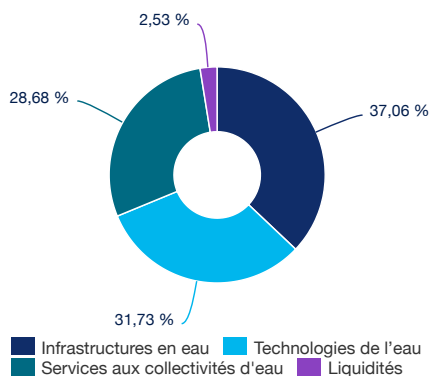


Martin Conroy

Senior Portfolio Manager

Composition du portefeuille (Source : KBI)

Répartition sectorielle (Source : KBI)

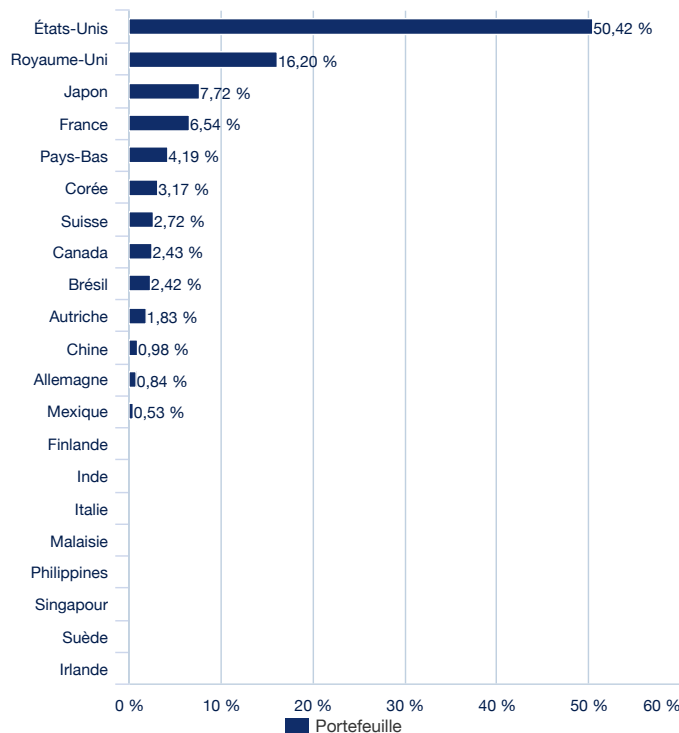


Secteur	31/01/2025	31/12/2024	30/11/2024	31/10/2024	30/09/2024
Infrastructures en eau	37,06%	36,91%	36,50%	35,91%	34,59%
Technologies de l'eau	31,73%	30,50%	30,03%	29,23%	30,74%
Services aux collectivités d'eau	28,68%	30,05%	31,05%	31,46%	31,41%
Liquidités	2,53%	2,54%	2,42%	3,40%	3,26%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

*OPCVM MM exclus

(Source : KBI)

Répartition géographique (Source : KBI)



Commentaire de gestion

Le premier mois de l'année a été dominé par des titres concernant des problèmes allant des incendies de forêt à LA, à la perturbation dans le monde de l'IA, en passant par la rhétorique de Trump concernant les tarifs et les coupes dans les dépenses fédérales, influençant le sentiment du marché et, par conséquent, la volatilité. Bien qu'aucun de ces problèmes n'impacte matériellement nos entreprises, le sentiment du marché l'a fait, nous offrant des opportunités durant le mois. La Communication, la Santé et les Finances ont été les secteurs de marché les plus performants durant cette période, des secteurs où nous n'avons pas d'exposition significative, tandis que les Services publics ont été le secteur de marché le moins performant du mois.

Le segment de la Technologie de l'Eau a été le meilleur segment en janvier, surpassant le marché, suivi par l'Infrastructure, tandis que les Services publics étaient en territoire négatif. Au sein de la Technologie, les histoires spécifiques aux actions ont été le principal moteur de la performance, comme dans le cas de Coway, qui a doublé sa politique de distribution de dividendes durant la période. Au sein de l'Infrastructure, les noms liés au marché agricole étaient forts, aidés par un rapport d'un organisme de l'industrie soulignant que les stocks de maïs sont en dessous des niveaux anticipés pour l'année, ce qui a à son tour soutenu le prix du maïs, ce qui serait positif pour les revenus des agriculteurs et favorable aux dépenses en matériel agricole. Au sein des Services publics, la société de distribution d'eau britannique Pannon a été l'un des plus grands détracteurs durant le mois, alors qu'elle a chuté en prévision d'une émission de droits pour financer l'augmentation des dépenses en capital que l'entreprise entreprendra dans le nouveau cycle réglementaire qui débutera en avril 2025. Ce surplomb a été levé à la fin du mois lorsque l'entreprise a annoncé une émission de droits importante et fortement réduite. Ailleurs, les services publics chinois étaient faibles et les services publics américains étaient mitigés.

Actions

au 31/01/2025

www.amundi.fr

Labels



Label ISR délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances français

Exclusions



Pacte Mondial



Charbon



Tabac



Armement
non
conventionnel



Armement
conventionnel



Hydrocarbures
non
conventionnels



Prisons
privées

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **205,92 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/01/2025**
Code ISIN : **FR0013216207**
Actif géré : **1 368,28 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% MSCI ACWI**
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **SECTOR EQUITY WATER**
Nombre de fonds de la catégorie : **197**
Date de notation : **31/01/2025**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **OPCVM maître**
Fonds Maître : -
Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification SFDR : **Article 8**
Date de création du compartiment/OPC : **16/12/2016**
Date de création de la classe : **16/12/2016**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Enveloppe fiscale : **Eligible PEB**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,60%**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**
Commission de surperformance : **Oui**
AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr/>).

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.